

le Gouvernement doit faire face à une pénurie de matériel, il convient de distribuer celui dont on dispose aux unités combattantes plutôt qu'à celles qui reçoivent leur instruction. Je suis très peu renseigné sur ces questions, mais il est clair, à mon avis, que si l'on peut former un soldat sans le secours d'équipement moderne, on ne saurait l'envoyer au front et lui demander de se battre s'il n'en possède pas. Car le Gouvernement ne peut faire autrement que d'utiliser cet équipement là où il peut le mieux servir.

A la fin du discours de l'honorable député de Vancouver-Sud, l'honorable représentant de Témiscouata (M. Pouliot) a parlé de la nécessité ou de l'opportunité de garder nos hommes au Canada. Il a dit que c'est sur notre territoire même qu'il faut défendre le Canada. La plupart des députés admettent sans doute qu'on s'occupe de la défense du Canada à l'heure actuelle, mais cette défense ne s'étend pas aux rives du Saint-Laurent, ni aux côtes de l'Est et de l'Ouest. Chaque soldat russe qui est mort sur les champs de bataille de la Russie au cours de l'hiver dernier, a donné sa vie pour la défense du Canada. Il ne savait peut-être pas qu'il mourait pour la défense du Canada; néanmoins, si l'on tient compte des circonstances présentes, il est réellement mort pour la défense du Canada. Si l'on n'admet pas ce fait, c'est qu'on suppose que Hitler et les nazis ne constituent pas une menace pour le continent nord-américain ou pour la place qu'occupe le Canada sur ce continent. La bataille pour la défense du Canada se livre en ce moment en Birmanie, dans la boue et sous les rayons ardents du soleil, dans la mer du Nord, dans l'Atlantique et dans le Pacifique. Si l'on ne défend pas le Canada sur ces champs de bataille lointains et si l'on n'y défait pas l'ennemi, il sera, à mon sens, très difficile, sinon impossible, de repousser les nazis lorsqu'ils débarqueront sur nos rives. Il convient de dire ces vérités aux partisans canadiens d'une politique d'isolement. Cette politique, en tant qu'elle s'applique au continent nord-américain, est disparue, et c'est à Pearl-Harbour qu'elle a reçu son coup de grâce, même aux yeux des isolationnistes les plus obstinés. De toute évidence, certains Canadiens ne se rendent pas compte, même aujourd'hui, de la portée de ce fait.

C'est animé des sentiments les plus bienveillants que je dis à l'honorable représentant de Vancouver-Sud que nous ne créerons pas, au sein de la population canadienne, beaucoup d'enthousiasme en faveur de la guerre en affirmant qu'il faut venger Hong-Kong. Certes, Hong-Kong a été un désastre terrible,—il aurait pu être plus terrible encore—mais ce n'est là qu'un des nombreux incidents de cette guerre, et, quand je dis cette guerre, je songe

que cette guerre a commencé avant le mois de septembre 1939. Nanking a été encore plus horrible que Hong-Kong; cependant, nous n'en avons pas été émus. C'est précisément parce que ces désastres ne nous émeuvent pas que nous ne susciterons pas aujourd'hui un grand enthousiasme parmi les jeunes gens de nos armées en criant à la vengeance. Je me souviens d'avoir lu un compte rendu d'une réunion de la Société des Nations en 1937, au cours de laquelle M. Wellington Koo fit une déclaration. Plaidant la cause chinoise devant la Société, il demandait l'appui des nations qui en faisaient alors partie. Il dit que le temps était proche où les erreurs commises alors retourneraient sur leurs auteurs. Eh bien, c'est ce qui est arrivé à Hong-Kong. Pour moi, cette guerre n'est pas poursuivie dans un but de vengeance. Nous devons tenir constamment en vue deux objectifs. Le premier est l'abolition complète et définitive de l'idée que la force prime le droit, que la force constitue la mesure d'ultime arbitrage en matières internationales. Telle est la conception nazie du règlement des affaires entre les nations et c'est la raison pour laquelle les nations du monde ont, à regret, dû prendre les armes contre l'Allemagne nazie. Le deuxième objectif de cette guerre est d'établir le règne du droit dans le monde, d'assurer à chacun la sécurité et la liberté sociales, politiques et économiques. Si nous perdons ces objectifs de vue, si par nos actes autant que par nos paroles nous ne démontrons pas que c'est pour ces valeurs que nous luttons, nous n'accomplirons pas grand'chose en faisant appel à la haine ou à la vengeance.

Quant à l'autre question que l'honorable député de Vancouver-Sud a soulevée vendredi, savoir le service militaire obligatoire outre-mer, je ne crois pas que ce soit le bon moment de la discuter. L'affaire devra être débattue, sans doute, mais je pense qu'il vaudrait mieux en remettre la discussion à plus tard. Pour ma part, je conviens avec lui qu'il serait opportun de régler ce problème, particulièrement en ce qui concerne l'hémisphère occidental, mais je suis convaincu que la question la plus importante qui se pose pour nous en ce moment est encore celle de la production et que, tant que notre production ne suffira pas à l'approvisionnement non seulement de nos forces armées mais aussi des recrues à l'entraînement, la question du service militaire obligatoire ne se posera pas très sérieusement.

M. POTTIER: J'aurais quelques observations à formuler au sujet d'une déclaration faite par l'honorable député de Vancouver-Sud vendredi dernier, que j'ai relevé au hasard. Je cite: